



Fédération Française
de Spéléologie

RAPPORT MORAL 2023-2024

Cette année est l'occasion de faire un point non seulement sur 2023-2024 mais aussi plus largement sur 2020-2024.

Commençons par cette dernière année avec :

Le renouvellement de l'agrément environnement de notre Fédération. Pour l'occasion, remercions ici encore toutes les personnes qui se sont mobilisées pour constituer le dossier de demande en l'absence à l'époque de dynamique suffisante à la gouvernance de la commission environnement. C'est d'ailleurs chose faite depuis : la commission environnement a vu sa présidence changée avec l'élection d'un nouveau binôme qui depuis est très actif.

La réalisation des Assises nationales de l'environnement karstique fin 2023 (ANEK) pour lesquelles nous pouvons aussi remercier les régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine pour en avoir co-géré l'organisation. La présentation de projets de supports pédagogiques autour de l'environnement pour la spéléologie et le canyon lors des journées d'études du pôle enseignement de la FFS. Pour cette première, une professionnelle a d'ailleurs été embauchée pour appuyer l'équipe de bénévoles.

Le développement de la professionnalisation avec l'arrivée d'un nouveau salarié environnement avec temps partagé entre la FFS et le CDS46, ce qui devrait grandement aider au dynamisme de la commission concernée.

La redynamisation de la CREI avec une nouvelle présidence depuis fin 2023 et un binôme dirigeant entouré d'une nouvelle direction technique nationale..

Un investissement plus important à l'international encore auprès de la FIC (Fédération Internationale de Canyonisme) pour un but de développement et de reconnaissance officielle.

La poursuite du développement de la commission bases de données, qui continue à se dynamiser et à structurer son travail et son réseau d'acteurs autour de projets structurants que sont les bases de données spéléo, leur interaction et la création d'une base FFS utilisant l'outil Karsteau.

L'application de la loi sport 2022 entraînant une mise à jour des statuts de la FFS lors de l'AG 2023. Un des plus grands changements est l'implication directe des clubs dans la gouvernance de la FFS.

La poursuite des travaux du groupe gouvernance et de la commission statuts qui se sont impliqués en grande partie dans ce travail de mise à jour règlementaire.

Lors de cette dernière assemblée générale, une situation exceptionnelle nous a contraint de clôturer l'AG que durant l'été, car la situation comptable 2022 n'était pas finalisée en juin 2023. Depuis et grâce à une forte mobilisation des acteurs concernés, le retard a été rattrapé et certains processus ont été modifiés pour améliorer notre productivité et sécuriser l'avenir.

Côté publication, les outils de prévention et de lutte contre les violences ont été mis en place et sont accessibles au plus grand nombre via notre site web, trois nouvelles plaquettes de prévention de la coMed ont été produites : deux sur les risques infectieux et une sur le stress post-traumatique. Le livret PSMI (Prévention et Secours en Milieux Isolés) a quant à lui été mis à jour. Sa version finale a été produite fin 2023 et les premiers exemplaires ont été délivrés début 2024.

Saluons également l'avancée des recherches du SSF dans le domaine de la transmission de données souterraines et leur capacité à avoir pu mettre en place un pré recensement de leurs moyens opérationnels en cas d'accident au niveau international.

Toujours côté santé et secours, notons l'évolution des contraintes liées au certificat médical pour la prise de licence pour laquelle la FFS a travaillé au long court depuis sa mise en place. Un travail non négligeable qui a fini par aboutir.

Et toujours côté sécurité, le cahier des charges d'équipement de structures artificielles (SASC) a été finalisé pour faciliter le travail de futures créations de ces outils prometteurs.

Le groupe Retex (Retour d'expérience) a aussi franchi un point d'étape majeur. Il a d'ailleurs été exposé entre autres aux dernières Journées d'Étude du pôle Enseignement.

Le nouveau site internet a été publié cet automne avec en parallèle le beta-testing des sites fils pour les CSR, CDS et évènements fédéraux.

Plus largement depuis 2020, rappelons nous de l'évolution de notre contrat de délégation, des premières réunions CCI depuis longtemps, de l'organisation par la FFS du congrès UIS 2022, des publications des Règles Techniques et de Sécurité de la plongée souterraine et du canyoning, la publication du Manuel technique plongée souterraine, la création de la Corde'lettre (lettre d'information bi-mensuelle aux adhérents), l'implication plus importante dans les médias FFS, Instagram, Youtube et Facebook, le développement des sentiers karstiques

La Fédération a su transformer les contraintes liées à l'épidémie de Covid 19 en force d'évolution pour son fonctionnement et ses activités. Félicitons nous d'avoir depuis 2023 plus de fédérés qu'en 2019 et continuons à nous mobiliser pour que chaque pratiquant de nos clubs soit licencié.

Elle s'est aussi structurée autour de la nouvelle gestion du PSF (Projet Sportif Fédéral) pour l'ANS (Agence Nationale du Sport) avec le déploiement de comités d'instruction.

Je ne peux que féliciter l'engagement des élus, des salariés du siège et de l'équipe de la direction technique nationale au service du projet fédéral et ce malgré la vacance de plusieurs postes au CA, et dans les délégations, dont l'absence de coordinateur au pôle développement qui est particulièrement pénalisant pour les actions et commissions concernées ainsi que pour le bureau.

Maintenant, l'équipe va être renouvelée par les élections et espérons que tous les postes seront pourvus afin de poursuivre les objectifs de notre projet fédéral et finaliser les sujets qui n'ont pu aboutir.

Faisons ensemble en sorte que la prochaine olympiade soit riche en bénévolat et en actions.

Bonne assemblée générale,

Gaël KANEKO